

# BULLETIN D'ADHÉSION 2018 • INTERCOMMUNALITÉS\*

à retourner à l'AdCF • 22, rue Joubert • 75009 Paris



## TARIF D'ADHÉSION « EPCI À FISCALITÉ PROPRE »

La cotisation des communautés qui adhèrent à l'AdCF est établie à 0,105 € par habitant \*\* (cotisation minimum : 200 € ; cotisation maximum : 9.000 €).

Cette cotisation porte sur l'année civile en cours et donne accès à l'ensemble des services, des informations et des actions réalisées par l'association.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fabienne Boucher  
Assemblée des Communautés de France  
22 rue Joubert • 75009 Paris  
T. 01 55 04 89 00 • F. 01 55 04 89 01  
f.boucher@adcf.asso.fr • <http://www.adcf.org/adherer>

INTERCOMMUNALITÉ \* : .....

Prénom, nom du président(e) : .....

Prénom, nom du directeur(-rice) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

T. .... F. ....

E-mail : .....

## MONTANT

Nombre de communes : ..... Nombre d'habitants \*\* : .....

Soit une cotisation de : ..... euros pour 2018.

date • signature

\* communautés, métropoles et établissements publics territoriaux du Grand Paris

\*\* somme des populations (source INSEE population légale 2014) des communes du groupement



# ASSEMBLÉE DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

22 rue Joubert

75009 Paris